

## Acte de barbarie sur un animal : les raisons de la déraison

Le massacre d'un agneau à Porrentruy dans des conditions ignominieuses a déchaîné les passions. La population a été outrée d'apprendre les circonstances dans lesquelles cet acte de barbarie avait été commis. On ne peut que comprendre les sentiments de compassion que cette triste affaire a générés. Il faut bien sûr aussi raison garder et ne pas sombrer dans des comportements excessifs comme ceux auxquels on a pu assister sur "Facebook", où certains illuminés ont lancé des appels à la vengeance dépassant les limites de l'entendement.

La justice est saisie. Il faut la laisser accomplir son travail dans la sérénité et ne pas interférer dans son pré carré au risque d'enfreindre le principe intangible de la séparation des pouvoirs.

En revanche, la tension étant retombée, il est légitime de s'interroger sur les raisons qui peuvent amener des jeunes à perdre à ce point leurs repères qu'ils sombrent dans la démesure et l'indicible.

Ce n'est probablement pas dans le cadre d'une question écrite que l'on va régler un problème aussi lancinant. Mais nous ne pouvons pas non plus nous boucher les yeux en attendant que cela passe.

D'où les questions au Gouvernement :

- Le Gouvernement estime-t-il que, sans empiéter sur le domaine de la Justice, il y a lieu de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour éviter que de tels débordements se reproduisent ?
- Est-il envisageable de coordonner une action des services de l'Etat concernés visant à rappeler les règles élémentaires de la protection des animaux ?
- L'Ecole peut-elle / doit-elle être associée à cette mission de formation et d'information ?
- Des mesures législatives sont-elles nécessaires, non seulement pour prévenir de tels actes, mais pour éviter les dérapages sur l'Internet ?
- Enfin et surtout, quel message ~~que~~<sup>il</sup> le Gouvernement entend adresser à la population pour montrer que les autorités sont sensibles au problème et qu'elles font tout pour le tenir sous contrôle ?

Miécourt, le 12 mai 2010

Groupe PLR  
*Winkler Fink*  
Fritz Winkler

*P. Hénin*  
*S. B.*  
*J. Vifian*  
*[Signature]*  
*[Signature]*